

ACCUEIL Rencontre

9,50 €

HORS SÉRIE

Le mariage islamo-chrétien

Catholique et musulman : un projet de vie en questions



Centres
de Préparation
au Mariage

Sommaire

À la découverte de l'autre

- 6 La vie, l'être humain et Dieu**
 - Conception chrétienne
 - Conception musulmane
- 10 Christianisme et Islam, deux chemins vers Dieu**
 - Tableau et lexique
 - Le Service national pour les relations avec l'islam (SRI)
- 12 Un dialogue possible et nécessaire**
 - « Le dialogue ne va jamais de soi ! »
 - « Ne pas avoir peur de la part de vérité de l'autre »



Vers le mariage

- 16 Quel mariage et quel sens ?**
 - Le mariage catholique
 - Le mariage musulman
- 22 Se préparer au mariage : des réponses à vos questions**
 - Pouvons-nous nous marier religieusement ?
 - Devrai-je me convertir ?
 - Avec qui préparer notre mariage ?
 - Où peut se passer la cérémonie ?
 - Comment l'annoncer à ma famille ?
 - Comment construire notre cérémonie ?
 - Nos enfants seront-ils catholiques ou musulmans ?
 - Comment accueillir un couple catholique-musulman ?
- 27 « Soyez les ambassadeurs du vivre ensemble ! »**
- 28 Ils racontent leur cérémonie...**
- 30 Quand une musulmane épouse un catholique**

Vie de famille

- 32 Couple et identité**
 - Vie quotidienne, parlons-en !
 - Différences religieuses, différences culturelles
 - La vocation particulière des foyers islamo-chrétiens
- 36 Vivre sa foi au quotidien**
 - Ce que vit le conjoint dans sa foi questionne et fait mûrir
- 38 Transmission et éducation**
 - De quelques dilemmes de la transmission
 - « Il faut répéter aux enfants que la différence enrichit »
- 43 Famille et belle-famille**
 - « Concentrez-vous sur l'essentiel ! »

Un projet de vie en questions

Investis dans les Centres de Préparation au Mariage, mouvement ayant pour mission de préparer des couples au mariage à l'Église catholique, nous sommes régulièrement sollicités par des futurs mariés, leur famille ou leurs proches, pour répondre à leurs questions sur le mariage entre catholique et musulman. C'est donc assez naturellement que nous avons choisi d'aborder ce sujet, nous adressant aux couples islamo-chrétiens vivant en France aujourd'hui.

Comment aider les futurs mariés de religion différente à vivre concrètement et quotidiennement de leur amour et à en témoigner ? Partons à la découverte de l'autre : quelle vision chacun a-t-il de l'être humain, de la vie et de Dieu ? Quels chemins nous mènent à Lui ? Quel sens donner à notre mariage ? Quelle vie de famille à venir ?

Nous souhaitons vous proposer quelques clefs de réflexion sur des questions touchant à la préparation et la célébration d'un mariage interreligieux, à l'éducation et la transmission, aux relations avec les familles, aux célébrations et fêtes, au quotidien et traditions culturelles, à la construction d'un vrai partage en couple de notre vie de croyants, etc.

Nous espérons que les couples islamo-chrétiens qui préparent leur mariage pourront trouver dans ces pages de quoi bâtir leur projet de vie et ceux qui les accompagnent de quoi nourrir leur engagement. C'est par leur expérience de vie que les époux islamo-chrétiens participent à un véritable dialogue interreligieux au quotidien.

Tiphaine Sellier, rédactrice en chef adjointe
Agathe Henniart, rédactrice en chef

Les auteurs



Christophe Roucou

Prêtre de la Mission de France, diplômé de l'Institut pontifical d'études arabes et islamiques (PISAI). De 2006 à 2015, directeur du Service national pour les relations avec l'islam (SRI). Professeur à l'Institut Catholique de la Méditerranée (Marseille). Auteur du livre *Le Prêtre et l'Imam*, avec Tareq Oubrou (Bayard, 2013).



François Bousquet

Prêtre, recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome depuis 2011. Ancien vice-recteur à la recherche de l'institut catholique de Paris, philosophe et théologien. Membre du Conseil pontifical pour la culture et consultant pour le Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux.



Maya Boutaghou

D'origine algérienne, docteur en littérature comparée, professeur de Lettres françaises et arabes à l'Université internationale de Floride. Conférencière sur les questions de multiculturalisme. Auteur d'*Occidentalismes, romans historiques postcoloniaux et identités nationales* (Honoré Champion, 2015).



Geneviève Comeau

Religieuse xavière, professeur de théologie au Centre Sèvres, facultés jésuites de Paris. Membre du Conseil des évêques de France pour les relations inter-religieuses et les nouveaux courants religieux.



Hélène Bricout

Mère de famille, docteur en théologie, maître de conférences en histoire de la liturgie et en théologie sacramentaire, directrice adjointe de l'Institut supérieur de liturgie, Theologicum, Institut catholique de Paris (ICP).



Vincent Feroldi

Prêtre lyonnais, directeur du Service national pour les relations avec l'islam (SRI) depuis septembre 2015. Ancien aumônier en prison, prêtre au Maroc de 1995 à 2001. Ancien Secrétaire général du Groupe de Recherches Islamo-Chrétien (GRIC).



Dominique Fonlupt

Journaliste à *La Vie*, membre du Groupe des foyers islamo-chrétiens (Gfic), mariée à un musulman et mère de trois enfants. Tient le blog « Croissant et pain au chocolat, le dialogue islamo-chrétien tous les matins au petit-déjeuner ».



Nicole El Mhadhbi

Mariée à un musulman et mère de deux enfants. Membre du Groupe des foyers islamo-chrétiens (Gfic) et engagée localement dans les relations islamo-chrétiennes.



Christian Delorme

Prêtre du diocèse de Lyon, délégué épiscopal pour les relations inter-religieuses. Auteur de *L'islam que j'aime, l'islam qui m'inquiète* (Bayard, 2012) et de *La Marche* (Bayard, 2013).

Ont également contribué à ce numéro

Tareq Oubrou

Imam Recteur de la mosquée Al-Huda de Bordeaux, théologien, auteur notamment de *Profession Imam* (Albin Michel, 2015).

Angélique Marty

Responsable du dialogue inter-religieux de la mosquée d'Hérouville-Saint-Clair.

Azzedine Gaci

Imam de la mosquée de Villeurbanne

Mustapha Cherif

Intellectuel, philosophe et écrivain algérien, spécialiste du dialogue interculturel et interreligieux.

Abdallah Dliouah

Imam de la mosquée de Valence.

Sophie Chergui

Mariée à un musulman et mère de deux enfants. Membre du Groupe des foyers islamo-chrétiens (Gfic). Tient le blog *Les enfants du Gfic*.

Aldo Naouri

pédiatre, spécialiste des double-appartenances culturelles.



À LA DÉCOUVERTE DE L'AUTRE

En France, beaucoup de couples islamo-chrétiens voient leurs différences culturelles ou sociales s'estomper mais la question de l'identité profonde demeure. Aujourd'hui, les jeunes couples vivent souvent leur quotidien dans un rythme effréné et ne prennent pas toujours le temps pour se connaître en profondeur. Or, dialoguer est une nécessité pour comprendre l'héritage culturel et religieux de l'autre et mieux saisir la conception de la vie, de l'être humain et de Dieu qui en découle. Connaître les différences fondamentales mais aussi repérer les points communs d'appui, dans un dialogue au quotidien, telle est la perspective de cette première partie.

CHRISTIANISME ET ISLAM, DEUX CHEMINS VERS DIEU

ÉLABORÉ PAR LE SERVICE NATIONAL POUR LES RELATIONS AVEC L'ISLAM (SRI)
SOUS LA DIRECTION DE CHRISTOPHE ROUCOU

Pour les chrétiens	Pour les musulmans
Dieu se révèle	
Foi en un Dieu unique qui s'est révélé aux hommes en Jésus : le Christ	Foi en un Dieu unique qui s'est révélé aux hommes par un Livre : le Coran
Dieu est unique	
<ul style="list-style-type: none"> • Foi en un seul Dieu qui est Trinité : Père, Fils et Esprit Saint ; • Dieu créateur de toutes choses ; • Dieu amour ; • On le connaît en son Fils qui le révèle Père. 	<ul style="list-style-type: none"> • Foi en l'unicité absolue de Dieu un et unique ; • Dieu créateur de toutes choses ; • Dieu miséricordieux ; • On le connaît par ses 99 beaux noms.
Dieu parle	
Pour les chrétiens, Jésus Christ est la parole de Dieu faite chair : « Au commencement était le Verbe, la Parole de Dieu, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu. [...] Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité. » Jean 1, 1-14	Pour les musulmans, le Coran est la parole de Dieu révélée à son prophète Mohammed : « Voici le Livre ! Il ne renferme aucun doute ; il est une direction pour ceux qui craignent Dieu ; ceux qui croient au Mystère ; ceux qui s'acquittent de la prière ; ceux qui font l'aumône avec les biens que nous leur avons accordés ; ceux qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi ; ceux qui croient fermement à la vie future. Voilà ceux qui sont sur la Voie indiquée par leur Seigneur ; voilà ceux qui sont heureux ! » Coran 2, 2-5
Les fondements de la foi	
Les chrétiens croient en : <ul style="list-style-type: none"> • Dieu, Père, tout-puissant ; • Jésus, Fils de Dieu, mort et ressuscité pour tous les hommes ; • l'Esprit Saint, présence de Dieu au cœur des croyants et qui agit en tout être humain ; • la Résurrection de la chair. 	Les musulmans croient : <ul style="list-style-type: none"> • en Dieu un, subsistant, tout-puissant ; • aux anges ; • aux Livres révélés ; • aux prophètes, dont Jésus, 'Issa ; • au jugement dernier ; • au destin.
Les expressions de la foi	
La foi des chrétiens, disciples du Christ, s'exprime par : <ul style="list-style-type: none"> • la prière personnelle et communautaire en Église ; • la mise en pratique du double commandement de l'amour. Elle s'exprime et se nourrit par : <ul style="list-style-type: none"> • la méditation de la Parole de Dieu ; • les sacrements catholiques : baptême, confirmation, eucharistie, réconciliation, onction des malades, mariage, ordre ; • la charité. <p>« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Tout ce qu'il y a dans l'Écriture - dans la Loi et les Prophètes - dépend de ces deux commandements. » Matthieu 22, 34-40</p>	La foi musulmane s'exprime par la mise en pratique de prescriptions divines obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • la profession de foi, <i>Shahada</i> : « Il n'y a de divinité que Dieu et Mohammed est son Envoyé » ; • la prière rituelle, cinq fois par jour, <i>Salât</i> ; • l'aumône légale, <i>Zakât</i> ; • le jeûne du mois de <i>Ramadan</i> ; • le pèlerinage à La Mecque, <i>Hajj</i>. <p>« La piété ne consiste pas à tourner votre face vers l'Orient ou vers l'Occident. L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au dernier jour, aux anges, au Livre et aux prophètes. Celui qui, pour l'amour de Dieu, donne de son bien à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs, aux mendiants et pour le rachat des captifs. Celui qui s'acquitte de la prière, celui qui fait l'aumône. Ceux qui remplissent leurs engagements ; ceux qui sont patients dans l'adversité, le malheur et au moment du danger : voilà ceux qui sont justes ! Voilà ceux qui craignent Dieu ! » Coran 2, 177</p>

Lexique

- ➔ **Trinité** : notion théologique du mystère de Dieu, révélé et professé comme relation et communion d'amour total entre le Père, le Fils et l'Esprit.
- ➔ **Confirmation** : par ce sacrement, le chrétien reçoit une force spéciale de l'Esprit de Dieu pour être un témoin authentique du Christ.
- ➔ **Eucharistie** : appelée aussi messe. Prière liturgique faisant mémoire du dernier repas de Jésus.
- ➔ **Charité** : vertu qui porte à désirer et à vivre dans l'amour de Dieu et du prochain.
- ➔ **Aumône légale (Zakat)** : troisième pilier de l'islam, elle est une aumône obligatoire d'une somme d'argent qui appartient à Allah et que le croyant prélève sur ses biens pour la donner aux pauvres.
- ➔ **Résurrection de la chair** : à notre mort, toute la chair de notre vie, notre identité la plus personnelle, ce qui fait que nous sommes chacun un être unique, se transformera et traversera la mort.
- ➔ **Destin** : le musulman professe que Dieu a une connaissance globale et détaillée de toute chose depuis l'éternité, tant de ses propres actes que ceux de ses serviteurs, les hommes.

À connaître

Le Service national pour les relations avec l'islam (SRI)



Le SRI est un service de la Conférence des évêques de France chargé de favoriser la rencontre et le dialogue entre catholiques et musulmans, en France.

Ce service dispose :

- d'un secrétariat
- d'un centre de documentation / bibliothèque sur les relations catholiques-musulmans.
- de délégués diocésains : dans près de 70 diocèses de France, l'évêque a nommé un délégué pour les relations avec l'islam et les musulmans.

Il propose des formations :

- à Orsay (91) : chaque année, début juillet, une session de formation pour des chrétiens : initiation à l'Islam et au dialogue islamo-chrétien.
- En province : en partenariat avec de nombreuses formations locales.

La Lettre du SRI :

Quatre fois par an paraît la *Lettre du SRI* avec des documents d'actualité sur les relations entre catholiques et musulmans, des échos donnés aux initiatives prises en France, des références de lectures, etc. Ses lecteurs sont aux deux tiers chrétiens et pour un tiers musulmans.

Pour en savoir plus :

www.relations-catholiques-musulmans.cef.fr
ou par mail : sri@le-sri.com
71 rue de Grenelle – 75007 Paris
Tél. : 01 42 22 03 23

Le dialogue entre chrétiens et musulmans se situe pour nous dans le cadre de la société française. Or, le catholicisme est une composante incontournable de l'histoire et de la réalité française. Notre société est largement sécularisée, mais la France reste la fille aînée de l'Église, du moins dans ses ressorts profonds. Il nous faut entrer en dialogue avec les catholiques. Nous devons comprendre leur manière de penser, leurs craintes à notre égard, les reproches qu'ils peuvent nous adresser, pour mieux atténuer les chocs et prévenir les risques de conflits. Personne n'avait vraiment prévu et anticipé la présence durable de l'islam en France. Ni la République, ni moi ! Nous sommes devant cette réalité. Dialoguer répond donc d'abord à une urgence.

Le risque du dialogue

Dialoguer, c'est remettre Dieu au centre de nos vies, en dépassant les enjeux de pouvoir et les rivalités culturelles.

Alors plus loin : dialoguer, c'est prendre le risque de relativiser ses convictions, de sortir de l'absolutisme et du confort qu'offre la cohérence de son propre système. Le risque de se perdre, au moins en partie, dans l'autre. Il ne faut pas avoir peur de découvrir la part de vérité de l'autre. Si je perds d'un côté, je gagne de l'autre : ma conviction peut s'enrichir en se frottant à sa conviction. Aucune pensée ne peut progresser si elle ne se confronte pas à la pensée de l'autre. La rencontre est toujours un risque. Pour limiter ce risque, il faut avoir une bonne connaissance de sa tradi-

tion. Pour dialoguer, il n'est pas nécessaire d'adhérer à la vérité de l'autre. Il faut juste reconnaître et respecter sa foi, sans avoir peur de se découvrir différents. C'est le seul moyen de sortir des logiques haineuses, des idéologies identitaires qui conduisent à la guerre des civilisations.

Personnellement, je n'ai jamais rencontré de musulman qui me dise : « Tu perds ton temps à dialoguer avec les chrétiens. » En vérité, il existe une filiation spirituelle directe entre l'islam et le christianisme. Le Coran lui-même nous invite à parler de manière agréable avec les disciples de Jésus. À travers son Livre sacré, le musulman est déjà mentalement en dialogue avec les autres « gens du Livre ». Nous avons beaucoup à apprendre du clergé catholique qui a une grande expérience de la société laïque. Le dialogue peut aussi porter sur des questions sociétales : le mariage homosexuel, l'euthanasie, les lois de bioéthique, etc. ou sur des dossiers plus politiques comme la violence, l'exclusion, le racisme. Nous ne sommes pas que des religieux. Nous sommes aussi des citoyens croyants.

Le mystère de la différence

« Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté », dit le Coran (sourate 5, 48, *La Table*). Pourquoi sommes-nous différents ? C'est précisément ce mystère qui nous est donné à comprendre et qui justifie le dialogue et la rencontre. Pour connaître le christianisme, je pourrais me contenter de lire l'Évangile, les textes des Pères de l'Église, ceux du Concile. Mais c'est l'homme qui m'intéresse. D'où ma rencontre avec tel ou tel chrétien. En dialoguant avec lui, j'apprends à connaître sa façon de penser, qu'il peut par exemple être en désaccord avec un autre chrétien. Il est très important de découvrir la singularité d'une reli-

gion qui se présente comme universelle. Je suis croyant et musulman à 100 %, mais ma vérité n'est qu'un point de départ. Si elle ne se mesure pas à l'aune des autres vérités, elle est le contraire d'une vérité : une simple idée toute faite. La rencontre de l'autre, de tradition différente, me permet au contraire d'ajuster, de préciser mes convictions.

« Condamnés » au dialogue dans la vérité

Une théologie se construit dans un monde. Elle se nourrit, par essence, des autres systèmes de pensée. La théologie chrétienne a marqué l'Europe, la France. Moi, musulman vivant dans ce pays, je ne peux pas en faire l'économie. Cela me permet de remettre en cause mes évidences et mon confort de croyant. La foi ne doit pas avoir peur de la vérité.

Ce dialogue est naturel et nécessaire parce que le monde nous unit. Nous sommes, d'une certaine manière, « condamnés » au dialogue. S'il existe des séparations théologiques, nous pouvons trouver des convergences éthiques entre croyants et avec tous les citoyens pour développer une action commune au service de la société et de l'homme. Quel serait ce dialogue qui exigerait comme préalable que l'autre reconnaisse ma vérité ? Je demande à l'autre de comprendre ma cohérence, pas de l'accepter, encore moins de se convertir. Même le prophète n'a qu'une seule obligation : informer.

Rencontrer Dieu à travers l'autre

Le chemin qui mène à Dieu passe par l'homme, passe par l'autre. La théologie nous sépare, l'espérance nous réunit. Les valeurs et la morale aussi. Chrétiens et musulmans doivent œuvrer ensemble



VERS LE MARIAGE

Aujourd'hui, en France, le mot « mariage » est un mot aux multiples sens suivant le lieu où il est employé. De la même façon, derrière l'expression « préparation au mariage », il peut être question de faire-part, de thème de la soirée de mariage, de montage vidéo, de tenues, d'alliances, de menu, de liste d'invités ou de temps de réflexion. Dans l'Église catholique, il s'agit d'un temps obligatoire durant lequel le couple en rencontre d'autres et prend le temps d'approfondir sa foi, de réfléchir aux enjeux du mariage et de préparer la cérémonie avec le célébrant. En islam, il n'y a pas de préparation religieuse au mariage. Mais de plus en plus d'imams doivent s'adapter aux nouvelles demandes : bénédictions de mariages musulmans, accueil et accompagnement des couples, questionnement des familles, etc. Dans cette partie, la parole est donnée aux accompagnants et à des couples mariés.

Ils racontent leur cérémonie...

Nabila et Thibault

Un mariage, deux cérémonies

Elle est musulmane, il est chrétien. Ils ont choisi de faire deux cérémonies, l'une pour rapprocher les cultures et les familles, l'autre pour rapprocher les similitudes de leurs religions.

« La célébration de notre mariage est avant tout passée par une phase de préparation d'environ un an et demi. Nous avons eu la chance de rencontrer un prêtre qui nous a beaucoup aidés lors de cette préparation. Au départ, nous souhaitions organiser une cérémonie de mariage religieuse avec les deux religions représentées le jour du mariage. Après réflexion, nous avons fait le choix de séparer le côté religieux de ce jour car nous avons réalisé qu'une partie de la famille pouvait être mal à l'aise face à cela. Nous avons donc mis l'accent sur le rapprochement de nos deux familles dont la présence était très importante à nos yeux et le rapprochement de nos deux cultures. Nous avons bâti une cérémonie laïque qui présente nos valeurs communes, notre projet de couple et avons échangé nos vœux et alliances à cette occasion. Nous avons choisi les textes et chants suivants : *Manheremch el Omr* de Farid El Atrach, *Je te donne* de Jean-Jacques Goldman (qui nous a interpellé par le refrain : « je te donne toutes mes différences »), un extrait du *Livre de la vie* de Martin Gray (« L'autre, quand on l'aime ») et le texte *Le mariage* de Khalil Gibran.

Alexandra et Majid

« Placer notre mariage sous le regard de Dieu »

Alexandra, catholique, et Majid, musulman, ont souhaité un mariage catholique intégrant la prière musulmane de la Fatiha.

« Pour chacun d'entre nous, il était inconcevable de ne pas placer notre mariage sous le regard de Dieu, avec une grande envie de le faire selon des rites familiaux. Pour nos familles aussi, ces moments étaient importants. Je reconnais que Majid a consenti à plus d'efforts que je n'ai eu à en faire ! La préparation au mariage catholique est plus longue, demande plusieurs entretiens avec le prêtre. Majid a dû faire une déclaration d'intention et s'engager sur les quatre grands points du mariage catholique, dont notamment l'indissolubilité du mariage, qui n'existe pas en

Dans un second temps, soit cinq mois après environ, nous avons organisé une cérémonie religieuse avec comme souhait de mettre en lumière les similitudes de nos deux religions plutôt que leurs différences.

Cette cérémonie a été célébrée dans une salle neutre que nous avons décorée pour l'occasion, avec comme représentant catholique le prêtre qui nous a préparés et un ami musulman proche. Nous étions en petit comité, famille et amis proches. Nous comprenions cependant que mes parents (N.D.L.R. : de la fiancée musulmane) ne souhaitaient pas y prendre part puisqu'il était difficile pour eux de concevoir la dimension religieuse de notre union. En exemple, nous avons choisi des textes qui se font écho dans les deux religions, nous avons inclus une cérémonie du henné et un échange des livres saints.

Voici les différents textes et prières lus ou chantés : *Gloire à Dieu, Al Fatiha* (en arabe et en français), le récit de l'appel d'Abraham (Genèse 12, 1-9), *Alléluia*, la sourate 5 verset 48 (L'évangile de Jésus, guide et lumière), puis échange des livres saints, sourate 5 versets 15-16 du Coran (Les Gens du Livre), psaume 119 (Éloge de la loi divine), psaume 105 (Histoire du peuple d'Israël), l'évocation du sel de la terre et la lumière du monde dans l'évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 13-16), la sourate *An-Nur* verset 35 (La lumière), le *Notre Père* et le chant *Hevenou Shalom Alechem*. »

Islam. Nous avons choisi les textes de la cérémonie ensemble, les chants aussi, en privilégiant ceux qui ne heurtent pas l'expression de la foi des musulmans. La première lecture était une sourate du Coran, lue en arabe puis en français. Après le *Notre Père*, nous avons récité *la Fatiha*. Et c'était parfait !

Le cadre donné par le mariage catholique et le fait de nous y préparer a été l'occasion de longs et passionnants échanges sur notre foi, nos pratiques religieuses. L'occasion aussi de mesurer ce que nous partageons « en vérité » et de pouvoir, au-delà de la passion amoureuse des débuts, prendre appui sur une base solide et profonde ! Quinze ans après, ça marche encore ! »

Hélène et Nour-Eddine

Un moment de partage et de recueillement

Hélène, catholique, et Nour-Eddine, musulman, ont souhaité permettre à chacun de vivre quelque chose de profondément ancré dans sa religion propre en intégrant leurs proches.

Dès que nous avons envisagé de nous marier, il nous est paru essentiel d'intégrer une dimension religieuse à notre mariage, ayant tous les deux grandi dans des familles profondément croyantes et pratiquantes. Nous avons souhaité, pour notre cérémonie, laisser une place équitable à chacune de nos religions, dans un moment de partage où nos deux familles retrouveraient certains repères. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi pour cérémonie un temps de prières, célébré par

un prêtre habitué à préparer des couples islamo-chrétiens, au cours duquel nos familles ont lu des passages de la Bible et des versets du Coran. Elle s'est déroulée dans la grange d'un château, lieu propice à la prière, tout en restant neutre et accueillant pour nos deux religions. Le temps de prière s'est articulé autour du thème de l'olivier, symbole de paix et de réconciliation. Des textes autour des thèmes de l'amour et de la lumière ont également été lus, dont des passages de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens et la sourate *An-Nur* (la lumière), rythmés par des chants chrétiens et des musiques orientales, au son de l'*oud* (instrument à cordes). Ce temps de prière a été un vrai moment de recueillement et d'union des deux familles.



Hatice et Joachim

Une bénédiction en cinq temps

Hatice étant divorcée d'un mariage musulman, il était très compliqué de recevoir le sacrement du mariage (dossier à monter et à transmettre aux autorités pontificales) pour Joachim, catholique. Mais grâce à un prêtre et un imam, qui ont travaillé ensemble, ils ont pu organiser une belle bénédiction interreligieuse.

Notre désir était d'être bénis dans les ruines de l'abbaye cistercienne de Chaalis, un lieu en extérieur empreint pour nous deux de spiritualité et en même temps neutre puisqu'il n'en reste plus qu'une chapelle d'une époque postérieure, une roseraie et une annexe du musée Jacquemart-André. Les lois de la nature ont fait que grâce à la pluie, nous nous sommes tous retrouvés dans l'orangerie de l'abbaye dans une pièce séparée du lieu du repas. Il est difficile de résumer en quelques lignes ce temps fort car l'émotion était plus forte que les mots pour nous deux et pour chacun des membres conviés à cette bénédiction.

Nous avons vécu ce moment dans une grande paix intérieure grâce à la présence de l'Esprit Saint qui habitait nos cœurs. La bénédiction s'est déroulée en cinq temps.

- **Accueil des époux**, par le prêtre.
- **Parole de Dieu**. Lecture et commentaire de la Sourate de la lumière par l'imam. Lecture et commentaire de l'évangile par le prêtre (« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » Mt 16, 9).
- **Échange entre les époux islamo-chrétien**. Symbole de l'union des sables (nous avons versé dans un même vase chacun un sable de couleur, ocre pour Hatice, plus clair pour Joachim), symbole de notre union, de nos cultures et de la richesse de nos religions qui nous mène à être plus proche de Dieu. Échange des livres saints
- **Prière** (*la Fatiha* et le *Notre Père*)
- **Bénédiction nuptiale islamo-chrétienne** par le prêtre puis l'imam, introduite par le symbole de la paix. Pour finir, l'*Ave Maria islamo-chrétien* de Tania Kassis.

Quand une musulmane épouse un catholique

Dominique Fonlupt, journaliste et membre du Gfic

« Je suis musulmane et je viens d'annoncer à mes parents que j'allais épouser Vincent. Nous nous aimons depuis cinq ans. Ils refusent de le rencontrer et me rejettent. Je suis désespérée. Connaissez-vous un imam qui accepterait de leur parler ? »

« Je suis très amoureux d'une jeune femme musulmane et nous envisageons de nous marier. Elle est terrorisée à l'idée de me présenter à sa famille et me demande de prononcer la profession de foi musulmane. Démarrer une vie commune par une conversion de façade n'est pas une solution satisfaisante. Que dois-je faire ? ». Des questions comme celles-ci constituent près de la moitié des messages adressés au Groupe des Foyers islamo-chrétiens (Gfic - voir notre encadré page 35).

Si le mariage entre un musulman et une chrétienne (ou une juive) est admis dans le droit musulman, l'inverse n'est pas vrai. Les différentes écoles de droit coranique l'interdisent et à leur suite les législations actuelles des pays musulmans. Cependant, le nombre de ces unions ne cesse d'augmenter, tout simplement parce que de plus en plus de jeunes musulmanes sont nées en France et fréquentent naturellement des non-musulmans dans leur milieu universitaire, professionnel et associatif.

La peur de la perte identitaire

Non sans risque de rejet de la part de leur famille, elles doivent faire preuve de beaucoup

de détermination, de courage et de patience. Fatima, 45 ans, a rompu avec les siens pendant quinze ans, avant de renouer patiemment des liens partiels puisque ses parents ne veulent toujours pas voir son mari. Halima n'a pu présenter Olivier aux siens qu'un an après l'annonce de leur mariage. « Ils ne voulaient pas entendre parler de notre différence religieuse, raconte-t-elle. Ils n'ont pas assisté à la cérémonie à l'Église mais depuis quelques mois nous parvenons à évoquer avec eux le fait qu'Olivier est chrétien ».

La crainte de la réprobation de la famille élargie, le sentiment d'une dilution de l'identité musulmane de la famille, la transgression du droit islamique pèsent lourd dans l'attitude des parents. « Dans la culture répandue au sein des milieux musulmans traditionnels, on pense à tort qu'une femme lorsqu'elle se marie avec un chrétien ou un juif, perd son statut de musulmane, Or il n'en est rien. Même dans le droit classique. Elle reste musulmane », souligne le théologien Tarek Oubrou.

La lente évolution du droit islamique

Face à l'hostilité familiale, ces jeunes femmes sont souvent à la recherche d'un imam pour légitimer leur union, soit par une cérémonie particulière soit par sa présence à la célébration chrétienne. « Je ne refuse jamais d'accompagner les couples et éventuellement d'avoir un échange avec les parents pour les

inciter à ne pas couper le contact, explique Abdallah Dliouah, imam à Valence et blogueur. Cependant, tant qu'un consensus n'a pas été établi pour faire évoluer le droit musulman, un imam ne peut pas ignorer l'interdiction actuelle, sous peine de perdre toute crédibilité ». Abdallah Dliouah rappelle que le mariage civil est un droit dans la République laïque et qu'il confère à tout couple sa légitimité.

Sans déroger au droit islamique, des théologiens émettent cependant un avis qui peut aider des jeunes femmes à se déterminer et à sortir de la culpabilité : « Il n'y a pas de textes univoques, ni dans le Coran, ni dans la Sunna, qui interdisent à une musulmane de se marier avec un chrétien ou un juif, affirme Tarek Oubrou. Cette interdiction a été instituée au Moyen Âge par le biais du « consensus des canonistes ». Selon les savants de l'époque, dans une société où l'homme a autorité sur les membres de la famille, ces unions ont été proscrites pour des raisons pragmatiques, au motif que le mari pourrait imposer sa religion à son épouse et la conversion des enfants. Ces précautions ne sont plus pertinentes dans une société d'égalité entre hommes et femmes où les gens sont libres et responsables de leurs convictions religieuses. »

Il faudra certainement encore de longues années avant que le droit musulman s'adapte à cette réalité mais la qualité de la réflexion de nombreux couples dans cette configuration et leur exigence de vérité ne peuvent qu'y contribuer. ■



Comprendre l'autre, trouver une harmonie entre des conceptions divergentes dans certains domaines de la vie et parvenir à ce que chacun poursuive sa vie de foi ; tels sont les défis du couple islamo-chrétien. Des défis certes, mais aussi un enrichissement inhérent à la différence culturelle et religieuse de chacun. Ce couple peut devenir le lieu de construction d'un modèle culturel nouveau empruntant aux deux origines mais construisant des pratiques nouvelles. En effet, la confrontation à l'autre conduit à repenser sa foi, la tradition culturelle que l'on a reçue par héritage et à les reconstruire. Le couple islamo-chrétien est aussi le lieu d'expérimentation d'une nouvelle manière d'éduquer les enfants. Il peut enfin devenir un témoignage pour une société française qui a des difficultés à accepter les différences et à s'en enrichir.

Alexandra et Majid

« Habitudes culturelles méditerranéennes bien ancrées »

Alexandra est française et catholique. Majid est né en Algérie mais a toujours vécu, depuis l'âge de trois ans en France, à Paris. Il a donc plutôt reçu une éducation « à l'occidentale ». Subsistent toutefois quelques habitudes plutôt orientales, notamment dans l'éducation donnée à leurs enfants.

« Quand ils étaient bébés et alors qu'ils dormaient à poings fermés dans leur petit berceau, Majid a toujours préféré mettre nos enfants dans notre lit, « pour les entendre respirer » et s'assurer qu'ils allaient bien... Et pour lui, on est un bébé jusqu'à quatre ou cinq ans ! Nous avons donc passé un cer-

tain temps avec un ou deux enfants dans notre lit, la nuit. Il n'aime pas beaucoup non plus les voir invités à dormir ailleurs... Le soir, il préfère savoir tout son petit monde à la maison ! En ce qui concerne l'alimentation, resurgissent là encore des réflexes profondément ancrés depuis l'enfance. Il a toujours peur que les enfants aient faim ! Et le seul véritable repas, c'est un couscous ! Cela dit, je ne sais pas si on peut parler de différence culturelle ; dans ma famille maternelle, d'origine italienne, on aime aussi avoir les enfants tout près de soi et à table ! Finalement, les différences existent plutôt entre Méditerranée et le reste du monde.

Lucie et Adel

« Lassé d'avoir à se justifier en permanence »

Après les attentats du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo, Lucie et Adel n'ont pas hésité à participer à la manifestation nationale du 11 janvier 2015. Toutefois, leurs motivations différaient et ont donné lieu à un échange très constructif sur le sentiment identitaire d'un musulman en France.

Adel entendait manifester en tant que citoyen français, indépendamment de ses origines ou de ses croyances, pour dire son attachement aux valeurs républicaines françaises, à la liberté, à la laïcité, à la démocratie. Pour moi, au contraire, il fallait une participation massive et visible des musulmans de France à cette manifestation, en tant que musulmans. Il me semblait important que l'espace médiatique soit occupé par des images symboliques fortes – des femmes voilées et des hommes barbus en nombre à une manifestation républicaine – propres à rassurer l'inconscient collectif national et à lutter contre les raccourcis faciles et les amalgames de type « tout musulman est un terroriste en puissance ». Mon obsession, ma crainte, était d'éviter qu'un silence ou un manque de visibilité des musulmans ne soit interprété par l'opinion publique comme une complicité tacite avec les massacres perpétrés au nom de l'islam.

Adel était opposé à cette vision. Ce qu'il espérait, c'était une mobilisation massive des français, au-delà de leurs croyances ou appartenances politiques, dans un moment de solidarité partagée autour des valeurs de la République. Il était lassé d'avoir à se justifier en permanence. Ce qui lui était particulièrement insupportable, c'était l'injonction faite

aux musulmans de se désolidariser de ces crimes atroces, comme si chaque musulman était, par essence, un complice silencieux de ces crimes. Justement, pour Adel, le piège tendu par les extrêmes était bien celui-ci : en demandant aux musulmans de manifester leur rejet de ces événements, on les excluait de fait de ce mouvement spontané de solidarité nationale. Par ailleurs, à quel moment pourrait-on considérer qu'il y avait assez de musulmans dans la rue pour lever tout soupçon sur leurs intentions et leur bienveillance supposée à l'égard de ces attentats ? Est-ce qu'on demande – du moins avec une telle insistance – aux catholiques de France de se désolidariser des crimes pédophiles commis par certains prêtres ? Cette manière d'interpeller les musulmans, de les ramener à leur différence, à leur faciès, ne cache-t-elle pas autre chose ? Quelque chose comme une véritable difficulté à accepter l'autre lorsqu'il ne nous ressemble pas ?

Il me disait également que les musulmans étaient bien les mieux placés pour connaître les ravages du terrorisme et la peur qu'il instille, que ce soit en Algérie dans les années 1990 ou encore, plus récemment en Tunisie, en Égypte, en Syrie...

La veille du 11 janvier 2015, lors d'une longue discussion avec mon mari, j'ai fini par mieux comprendre sa position... J'ai fini par entendre ce profond sentiment d'injustice qui l'habitait depuis de si longues années. Et j'ai fini par me dire que, lui aussi, au-delà de ses origines et de ses croyances, avait le droit de crier son attachement à la République, à la démocratie et à la nation française sans avoir à s'en justifier.

« La vocation particulière des foyers islamo-chrétiens »

Les évêques du Maghreb, Conférence des évêques de la région nord de l'Afrique (CERNA)

« Nous soulignons à cet égard la grandeur et la beauté d'une vocation particulière au sein de nos communautés : celle de la famille et du mariage dans le cadre de la mixité religieuse. Au Maghreb, les mariages entre une étrangère chrétienne et un musulman sont très nombreux. Ceux entre une musulmane et un étranger chrétien existent en moindre nombre : de tels mariages en effet ne sont pas licites, sauf à ce que le futur conjoint fasse officiellement profession de foi musulmane. Les couples islamo-chrétiens constituent l'une des réalités les plus stables de nos Églises.

Le mariage « à disparité de culte » donne au dialogue islamo-chrétien une dimension éminemment incarnée : il l'enracine en pleine pâte humaine, dans toutes les régions, classes sociales et réalités culturelles de nos pays. Sans occulter de réelles difficultés liées à la différence culturelle et religieuse, ces couples et ces familles sont une des grandes richesses de nos pays, de nos Églises et de l'Église universelle. Ils sont à l'avant-garde de cet engagement « citoyen » dont nos communau-

tés se veulent parties prenantes ; à l'avant-garde aussi des enjeux sociétaux autour de certains débats, comme ceux liés au thème de la liberté de conscience.

Valoriser au niveau de l'Église universelle l'expérience et la richesse des foyers islamo-chrétiens, réaffirmer leur accompagnement comme une priorité, réfléchir aux modalités d'une pastorale de la mixité fondée sur la relation et l'accompagnement plus que sur l'insistance sur les dispositions de loi, et ce sans marginaliser les familles « mixtes » comme un groupe à part, mais comme une réalité humaine appelée à devenir féconde dans l'Église, pour l'Église et aussi au-delà des frontières visibles de l'Église, tout cela nous paraît essentiel dans un monde où le dialogue et la rencontre entre croyants de religions différentes sont devenus un enjeu prédominant. »

Serviteurs de l'espérance

Extrait de la Lettre pastorale de la Cerna, 1^{er} décembre 2014, p 22 -23

À connaître

Le Groupe des foyers islamo-chrétiens (Gfic)

Le Gfic a été créé en 1977 par trois couples islamo-chrétiens désireux de se regrouper pour s'aider à résoudre les questions soulevées par la vie dans un foyer où christianisme et islam se côtoient au quotidien.

Un lieu d'échange

Le réseau de familles s'est bien étoffé depuis, pour devenir un lieu informel d'échanges, de partage, de réflexion sur l'engagement de couple, la vie familiale, et d'approfondissement de la foi.

Un lieu de vie

Le Gfic est une grande famille. Des couples et leurs enfants ont l'occasion d'y vivre, lors des différentes rencontres qui ponctuent l'année, des moments privilégiés de dialogue, de partage de vie et de découvertes.

Un lieu d'approfondissement

Les rencontres théologiques permettent d'approfondir son identité spirituelle et de recher-

cher une meilleure connaissance de la culture religieuse de son partenaire, tandis que les rencontres festives sont l'occasion de retrouvailles joyeuses autour de plats et de musiques d'ici et d'ailleurs.

Les propositions du Gfic

Chaque année à la Pentecôte, le groupe se réunit lors d'un week-end thématique de trois jours en région parisienne permettant l'accueil de nouveaux couples et un partage d'expériences sur la vie en couple islamo-chrétien. La rencontre est ponctuée de conférences, moments spirituels, soirées festives etc. Les enfants y ont pleinement leur place. À chaque rencontre, des activités leur sont dédiées et leur garde est assurée.

Plus d'infos sur : www.gfic.net

**« Mon cœur est devenu capable
d'accueillir toute forme !
Il est pâturage pour gazelles
et abbaye pour moines !
Il est temple pour idoles
et la Ka'ba pour qui en fait le tour !
Il est les Tables de la Thora
et aussi les feuillets du Coran !
La religion que je professe
est celle de l'amour ;
partout où ses montures se tournent,
l'amour est ma religion et ma foi ! »**

**Ibn Arabi, L'interprète des désirs,
poème 11**

**« L'amour prend patience ;
l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ;
il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ;
il ne fait rien de malhonnête ;
il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'empporte pas ;
il n'entretient pas de rancune ;
il ne se réjouit pas de ce qui est mal,
mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ;
il supporte tout, il fait confiance en tout,
il espère tout, il endure tout.
L'amour ne passera jamais. »**

**Première lettre de saint Paul Apôtre
aux Corinthiens 13, 4-8**



Fédération Nationale
Centres de Préparation au Mariage

avec le soutien et la participation de :



gfi

